

L'offre Confort



*Le confort d'un loyer garanti, la tranquillité d'une gestion à 100 %.
Sous-louez votre bien à Le Petit Séjour et laissez-nous tout gérer.*



Avec l'offre Confort, Le Petit Séjour devient sous-locataire de votre bien : nous prenons en charge le loyer, l'eau et l'électricité, et assurons l'intégralité de la gestion de la conciergerie. En échange, vous percevez un loyer garanti, complété par une part de chaque nuitée réalisée — sans aucune démarche de votre côté.

Ce qui est inclus

100 %	de la gestion confiée à la conciergerie : réservations, accueil des voyageurs, ménage et entretien du logement.
50 %	du loyer garanti au minimum , une fois le loyer, l'eau et l'électricité pris en charge par Le Petit Séjour.
60 %	des nuitées et ventes additionnelles (options, services annexes, etc.) reversés directement au propriétaire.
1 an	d'engagement, avec un bien récupérable chaque année à la date anniversaire du contrat.

Sécurité, simplicité et confidentialité

Au-delà du loyer garanti, l'offre Confort protège votre bien et vous libère de toute gestion.

- | | |
|---|--|
| I Une sous-location clé en main
Vous n'avez plus aucune démarche à effectuer : loyer, charges et gestion sont intégralement pris en charge par Le Petit Séjour. | II Une clause de reprise en cas d'impayé
Pas de garantie contre les impayés, mais une clause du contrat permet de récupérer le logement dès un mois de loyer impayé. |
| III Un bien récupérable chaque année
À la date anniversaire de votre contrat, vous retrouvez la libre disposition de votre logement si vous le souhaitez. | IV Une confidentialité totale
Les voyageurs n'ont jamais accès à votre nom ni à vos coordonnées personnelles. |

Optez pour le Confort

Une étude de marché offerte lors de la visite de votre logement

50 % de loyer garanti · 60 % des nuitées reversées · gestion à 100 % · engagement 1 an

